CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E141623** **VALABLE JUSQU'AU** **14/10/2027**

ÉDITÉ LE 30/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/12/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 2008B00604

Siret : 509 385 670 00021

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6104226

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 24105630855

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 24105630855

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : LFD

18 RUE IMPERIALE
28700 LE GUE-DE-LONGROI

Téléphone : 02 37 31 13 13 **Fax :**

Portable : 06 76 47 54 30

Responsabilité légale :
DOUCET NICOLAS GÉRANT / DOUCET CELINE GÉRANT

Site Internet : http://www.acp28.com

E-mail : acp28@acp28.com

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 913 361 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	17/10/2023
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		17/10/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	6	26/09/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		06/09/2024
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/07/2026 14:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E141623** **VALABLE JUSQU'AU** **14/10/2027**

ÉDITÉ LE **30/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/12/2008
Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 2008B00604

Siret : **509 385 670 00021**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 6104226

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 24105630855

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 24105630855

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **LFD**

18 RUE IMPERIALE
28700 LE GUE-DE-LONGROI

Téléphone : 02 37 31 13 13 **Fax :**
Portable : 06 76 47 54 30

Site Internet : http://www.acp28.com
E-mail : acp28@acp28.com

Responsabilité légale :
DOUCET NICOLAS GÉRANT / DOUCET CELINE GÉRANT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	26/09/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/07/2026 14:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.